

VIOHALCO

VIOHALCO SA
Avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique
0534.941.439 RPM (Bruxelles)

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de Viohalco SA (la *Société*) du mercredi 2 septembre 2020 à 12h00 (heure belge), au siège social de la Société, avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique.

Ce formulaire doit être communiqué au plus tard le jeudi 27 août 2020 à 17h (heure belge) de la manière suivante:

(1) Envoi par courrier postal

L'original de ce formulaire signé sur support papier doit être envoyé à :

*Viohalco SA
Catherine Massion, sous-directrice
Avenue Marnix 30
1000 Bruxelles (Belgique)*

OU

(2) Envoi par courrier électronique

Une copie de l'original signé de ce formulaire doit être envoyée à :

administration@viohalco.com

Tout envoi par courrier électronique doit être signé par signature électronique conformément à l'article 3.10 du règlement européen 910/2014 ou d'une signature électronique qualifiée au sens de l'article 3.12 de ce règlement.

Le (la) soussigné(e) (nom et prénom / nom de la société)

.....

Domicile / Siège social

.....

.....

Propriétaire de

nombre

actions dématérialisées (*)

actions nominatives (*)

de Viohalco SA

confirme son intention de prendre part à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société qui aura lieu le mercredi 2 septembre 2020 à 12h00 (heure belge) au siège social de la Société, avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles, Belgique avec l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus.

Fait à, le

Signature(s) :(**)

() Veuillez biffer la mention inutile.*

*(**) Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent le présent formulaire en leur nom.*